LA MOBILITÉ PROFESSIONNELLE EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE

EN RÉGION ILE-DE-FRANCE

L'ouverture européenne et internationale est une dimension forte de l'Ile-de-France. Etre tourné vers l'Europe, un choix essentiel pour un territoire qui bénéficie d'une situation géographique exceptionnelle, au carrefour de l'Europe du Nord-Ouest, et d'un réseau de transports qui constituent un nœud de communication majeur en Europe. La Région Ile-de-France a donc décidé de conforter son inscription européenne et de l'intégrer à tous les volets de son action. A travers cette dimension européenne donnée aux politiques régionales, c'est une vision de l'Europe, au service des citoyens et des territoires, ambitieuse et solidaire, forte et respectée, créatrice d'opportunités et génératrice de progrès et de justice sociale qu'Elle souhaite promouvoir auprès des Franciliens. Mais, si La Région Ile-de-France a le regard dirigé vers l'Europe, elle n'en reste pas moins ouverte sur le reste du monde : qu'il s'agisse de former élus et personnels à Nouakchott (Mauritanie), d'apporter son aide en matière de transport public et d'aménagement du territoire à Hanoi (Vietnam), de collaborer avec le Québec autour des politiques éducatives et de la lutte contre le décrochage scolaire, de développer des projets culturels avec Sao Paulo (Brésil), comme la traduction et la diffusion de dramaturges brésiliens et français contemporains… Elle mène une politique active de coopération internationale décentralisée, mobilisant ses compétences et savoir-faire sur presque tous les continents. Cette ouverture européenne et internationale, La Région veut aussi en faire **un atout pour les Franciliennes et Franciliens**.

Une expérience à l'étranger est un plus formidable tant sur le plan professionnel que personnel. C'est presque devenu incontournable, dans le monde globalisé qui est le nôtre aujourd'hui. La Région Ile-de-France a décidé d'agir afin de faire de la mobilité professionnelle, vers l'Europe ou à l'international, une réalité pour le plus grand nombre. Ce, en soutenant plus particulièrement les publics, jeunes et adultes, pour lesquels la Région est, à première vue, plus difficile à mettre en œuvre : les publics en difficulté d'insertion sociale et professionnelle, sans oublier les étudiants les moins favorisés. En effet, l'évaluation des actions réalisées fait apparaître **de nets progrès en termes de formation et d'insertion, particulièrement plus visibles sur les bénéficiaires ayant les niveaux de qualification les moins élevés**.

La politique de mobilité européenne et internationale conduite par La Région Ile-de-France se décline en 3 grands volets :

- L'un est consacré à la **mobilité étudiante** : le nombre d'étudiants franciliens intégrant un séjour à l'étranger au sein de leur parcours de formation est en constante progression. Il est possible de faire encore mieux, en levant les freins, notamment financiers, qui empêchent encore trop d'étudiants de franchir le pas.
- Un autre est dédié à la **mobilité des publics en formation professionnelle et apprentissage** : sortir de chez soi, se confronter à d'autres cultures implique des capacités d'autonomie, d'adaptation, et de compréhension, précieux sésames pour une bonne insertion sociale et professionnelle. La Région apporte le coup de pouce indispensable en termes de sensibilisation, d'accompagnement et de suivi, pour que les jeunes apprenties, apprentis et demandeurs d'emploi vivent leur séjour à l'étranger avec les meilleures chances de succès.
- Le troisième est un volet transversal qui vise à **soutenir les expérimentations et partenariats institutionnels**, avec l'objectif d'enrichir toujours davantage l'offre de mobilité européenne et internationale en région Ile-de-France.

La Région a souhaité mettre en place une large gamme de dispositifs à destination des demandeurs d'emploi, des étudiants, des apprenties et apprentis franciliens, leur offrant l'opportunité de **partir pour mieux revenir**.

Démocratiser l'accès à la mobilité européenne et internationale des apprentis, jeunes des missions locales, demandeurs d'emploi…

En créant le programme unique de mobilité internationale à destination des jeunes demandeurs d'emploi et des jeunes des missions locales ou encore le dispositif régional d'incitation à la mobilité des apprentis, La Région Ile-de-France a souhaité ouvrir plus largement l'accès à la mobilité européenne et internationale. D'autant plus que, pour ces publics, une expérience professionnelle à l'étranger s'avère particulièrement positive en termes de réalisation personnelle et d'insertion professionnelle.

Le programme unique de mobilité internationale de La Région Ile-de-France à destination des jeunes inscrits en missions locales et des demandeurs d'emploi

La Région Ile-de-France a décidé de soutenir tout particulièrement les actions de mobilité internationale en direction des jeunes en difficulté d'insertion sociale et professionnelle. En menant à bien leur projet de mobilité, ces jeunes développent **des qualités d'autonomie, d'adaptation et de communication, qui améliorent grandement leur capacité d'insertion sur le marché du travail**. Ils ne découvrent pas seulement un autre pays, une autre culture ou une autre façon de travailler, ils portent également **un regard transformé sur leur propre personne**. A l'étranger, ils se positionnent non plus en exclus d'un système (éducatif, social) mais en représentants de leur pays. Une expérience fondamentale pour la perception de sa propre valeur personnelle et de sa citoyenneté. En un mot : **une expérience de choix pour reprendre confiance en soi**.

« C'est la première fois dans ma vie que je suis très sûre de moi et de mon choix, quand je serai de retour en février 2008, je veux profiter de mon espagnol pour travailler dans l'hôtellerie-restauration : j'aurais mon expérience dans la cuisine chilienne et aussi un meilleur français. Actuellement avec mon formateur, on cherche une formation rémunérée pour mon retour, car je dois m'en sortir seule... Je me lance. Après je voudrais apprendre l'anglais... je suis très contente ! »
Camilla, 19 ans mission locale Belliard, Paris XVIIIème, Programme Mobil'Access projet individuel de mobilité au Chili

La mise en place de ces actions de mobilité à destination des jeunes des missions locales et des demandeurs d'emploi demande à La Région Ile-de-France un engagement encore plus soutenu en termes de sensibilisation, d'accompagnement et de suivi. Elle joue ici pleinement son rôle de facilitateur. Son programme unique de mobilité européenne et internationale poursuit plusieurs objectifs :

- **Avec Mobil'Access, elle soutient les projets individuels et collectifs de mobilité professionnelle :**

La Région apporte son aide aux jeunes demandeurs d'emploi et aux jeunes des missions locales qui souhaitent compléter leur formation initiale ou leur expérience professionnelle par une formation, un stage ou un contrat de travail à durée déterminée à l'étranger. Mais elle offre également aux structures qui les accompagnent, la possibilité d'organiser des séjours collectifs encadrés par des professionnels formés.

- **Partenaire de nombreux dispositifs européens, elle encourage la mobilité professionnelle au sein de l'Union Européenne :**

La Région Ile-de-France offre aux jeunes demandeurs d'emploi et issus des missions locales, la possibilité d'élaborer des projets de mobilité dans le cadre de nombreux programmes tels que le Programme Européen Jeunesse (Service Volontaire Européen…), le projet Euro-chantier (mise en œuvre de chantiers-écoles européens), les programmes européens Leonardo da Vinci et Eurodyssée…

Programme Eurodyssée de l'Assemblée des Régions d'Europe (ARE)

50 jeunes demandeurs d'emploi franciliens de 18 à 30 ans, en priorité de faible niveau de qualification, partent effectuer un stage en relation avec leur profil professionnel dans une région membre de l'ARE. En échange, l'Ile-de-France accueille 50 jeunes originaires de cette même région. La Région assure la prise en charge de ces jeunes européens : formation linguistique, immersion culturelle, couverture sociale, assurances, placement en entreprise et suivi.

- **Soutenir la réalisation de stages en entreprise au sein des zones de coopération décentralisée** :

La Région Île-de-France mène des projets de coopération décentralisée avec treize autres collectivités à travers le monde, dans des domaines où s'exercent ses compétences : environnement, urbanisme, transports, formation, santé (sida ou paludisme), démocratie locale…

Elle entretient ainsi des relations de coopération avec la **ville de Hanoi (Vietnam)** depuis 1989. Des relations qui recouvrent également des actions de mobilité grâce au **programme Mobil'Asie.** Ce programme permet à 25 demandeurs d'emploi franciliens désirant acquérir une expérience internationale prolongée, d'effectuer un stage en entreprise à Hanoi. Une expérience positive pour les jeunes franciliens qui en reviennent avec, dans leurs bagages, de nouvelles compétences, voire des projets de création d'activité.

Si La Région Ile-de-France met à la disposition des jeunes des missions locales et des demandeurs d'emploi tout un éventail d'aides et de dispositifs leur permettant de mettre en œuvre leur projet de mobilité européenne et internationale, Elle leur propose également en appui d'autres dispositifs pour partir et revenir dans les meilleures conditions de réussite, comme par exemple, les chéquiers langues, pour se former à la langue du pays de destination.

Le dispositif régional d'incitation à la mobilité des apprentis

Pendant la période scolaire 2006-2007, 3 865 apprentis dont 52 % bénéficiaires de l'enseignement secondaire et 48 % bénéficiaires de l'enseignement supérieur ont accédé à un séjour à l'étranger dans le cadre de leur cursus. **En 2007-2008, 5 284 bénéficiaires** sont prévus, le développement quantitatif et qualitatif de l'apprentissage étant une des grandes priorités que s'est fixée La Région Ile-de-France, au vu des excellents résultats de ce mode de formation en matière d'insertion professionnelle des jeunes. Fidèle à cette ambition, Elle finance, depuis 1993, des actions en faveur de la mobilité européenne et internationale des apprentis franciliens. Pour la période scolaire 2006-2007, un budget de 2,6 millions d'euros était alloué au Centre de formation des apprentis et pour l'année 2007-2008 il est prévu 3,2 millions d'euros, soit une augmentation de 50% du budget en 2 ans pour une augmentation de 123 % des bénéficiaires.

Au retour en France : « on prête plus attention aux choses auxquelles on ne faisait même plus attention : l'eau courante, le confort des établissements scolaires et le niveau d'enseignement. » Témoignage d'apprentis du CFA BTP de Brétigny sur Orge lors d'un séjour professionnel au Mali.

« Il y a eu un effet dynamisant des professionnels qui ont expliqué aux apprentis, leur réussite en tant qu'entrepreneurs, lors d'un séjour professionnel en Europe. D'ailleurs, un projet de post-apprentissage est à l'étude entre une apprentie de la promotion et une entreprise visitée pendant le séjour professionnel ». Un chef de projet.

« Ces expériences apportent aux jeunes une ouverture vers le monde, une découverte d'un niveau de technicité qui est très élevé pour un pays de l'Amérique centrale (dans la production, la protection de culture) alors même qu'ils en ont une perception limitée à l'Europe et un apport technique direct sur leur métier par des connaissances qu'ils pourront valoriser dans leur entreprise. » Un maître d'apprentissage.

« Les apprentis ont acquis une nouvelle technique professionnelle liée au référentiel du diplôme. Ils ont développé des compétences d'organisation de chantier et d'encadrement. De plus, ils ont découvert un nouvel environnement professionnel (rencontre avec un fournisseur local), culturel et architectural qui est exploité en arts Appliqués et en français. Il y a eu un enrichissement humain en étant en contact avec les enfants de l'orphelinat et des apprentis d'un autre CFA ; la plus-value est donc à la fois pédagogique, professionnelle et relationnelle. » Un formateur.

« Ces séjours professionnels contribuent à une meilleur cohésion d'équipe et permettent aux salariés de montrer des qualités humaines qui ne demandent qu'à s'exprimer. Il s'agit d'établir des relations différentes avec les apprentis, de montrer que le CFA peut s'engager auprès d'eux au-delà des cours et qu'ensemble, il est possible de se mobiliser pour ceux qui sont dans le besoin. » Un directeur de CFA.

Le dispositif régional d'incitation à la mobilité des apprentis est constitué de 3 types d'aides :

- Les **séjours collectifs de découverte à caractère professionnel à l'étranger** : ces séjours permettent aux jeunes apprenties et apprentis de découvrir un environnement différent tant du point de vue culturel qu'économique, ainsi que de nouvelles pratiques professionnelles. De quoi envisager avec un oeil neuf sa citoyenneté et son métier…
- Les **sections d'aide à la mobilité européenne** : grâce à ces sections, les jeunes d'une même classe peuvent réaliser une partie de leur formation au sein d'un organisme de formation européen similaire et bénéficier, en plus de leur diplôme, d'une reconnaissance des compétences acquises à l'étranger.
- L'**aide individuelle pour un stage en entreprise à l'étranger** : La Région offre l'opportunité à chaque apprenti francilien d'intégrer à son cursus la réalisation d'un stage ou d'une mission en entreprise en Europe ou dans d'autres régions du monde.

La grande majorité de ces séjours se déroulant en Europe, La Région développe également au sein des CFA, des actions d'information sur l'histoire de la construction de l'Europe et les enjeux de l'Union Européenne.

Encourager la mobilité européenne et internationale des étudiants

Dans un contexte de mondialisation de l'enseignement supérieur et d'harmonisation des cursus à l'échelle européenne (système LMD), la mobilité internationale des étudiants est un enjeu majeur. La Région Ile-de-France a mis en place trois dispositifs pour en favoriser le développement :

- *l'**Aide à la Mobilité Internationale Etudiante** (AMIE)*
- *le **Soutien à l'encadrement de thèse en cotutelle internationale** (SETCI)*
- *les **Bourses Master***

L'Aide à la Mobilité Internationale Etudiante (AMIE)

Depuis 5 ans, l'AMIE entend favoriser la mobilité transnationale des étudiants issus de milieux modestes. Un coup de pouce financier pour qu'au moment de concrétiser leur projet, ces étudiants n'en soient pas empêchés uniquement par le manque de moyens.

Peuvent bénéficier de l'AMIE, les étudiants des établissements d'enseignement supérieur d'Île-de-France dont les ressources sont inférieures à un montant de quotient familial fixé chaque année La Région Ile-de-France prend en charge financièrement les séjours compris entre 2 et 10 mois (la durée moyenne est de 5 mois et demi). Si la prise en charge ne peut excéder 10 mois, le séjour lui-même peut dépasser cette durée.

La Région a prévu de consacrer 7 millions d'euros cette année pour aider les jeunes Franciliens à poursuivre leurs études ou à faire des stages dans d'autres pays.

Soutien à l'Encadrement de Thèse en Cotutelle Internationale (SETCI)

Héritière d'une longue tradition d'innovation, la Région Ile-de-France est une région scientifique et technologique d'excellence mondiale. Les thèses de doctorat soutenues en Ile-de-France (42,2 % des thèses françaises) et les publications scientifiques, pour lesquelles la Région se place en deuxième position européenne, témoignent de cette vitalité de la recherche francilienne.

Le dispositif SETCI a pour objectif de soutenir la réalisation de travaux de thèse en cotutelle internationale, impliquant de ce fait une mobilité des doctorants et de leurs encadrants. Il permet d'encourager les jeunes chercheurs d'Ile-de-France à renforcer leur expérience internationale, mais également d'amplifier les coopérations scientifiques entre équipes de recherche franciliennes et étrangères.

Après évaluation de la qualité des projets par une commission indépendante, les écoles doctorales sont soutenues à hauteur de 7 500 euro par doctorant, pour toute la durée de la thèse.

Les Bourses Masters

A travers ce dispositif, La Région encourage cette fois les étudiants étrangers à venir poursuivre des cursus de haut niveau au sein des établissements d'enseignement supérieur francilien. Le programme « Bourse Master Ile-de-France », né du développement actif de la politique régionale de coopération internationale décentralisée, peut s'appuyer sur des partenaires présents sur la quasi-totalité des continents.

Il se traduit aujourd'hui par l'accueil de près de 200 étudiants étrangers originaires d'Afrique-du-Sud, du Brésil, du Canada, du Chili, de Hongrie, d'Inde, du Liban, de Madagascar, du Mali, du Maroc, de Mauritanie, de Pologne, de Russie, du Sénégal et du Vietnam. Le programme sera progressivement ouvert aux étudiants d'autres pays européens.

Le montant de la bourse s'élève à 10 100 euros par an et comprend l'hébergement à la Cité Internationale Universitaire de Paris.

Innover toujours en soutenant des expérimentations et des partenariats institutionnels

En véritable chef de file, La Région Ile-de-France s'attache à fédérer les acteurs de la mobilité pour offrir toujours plus d'opportunités de mobilité professionnelle aux publics étudiants, en formation professionnelle et apprentissage. En dialogue constant avec ses partenaires, notamment du service public de l'Etat français (Espace Emploi International, Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports…), Elle est également attentive à toujours initier de nouveaux partenariats institutionnels, pierres angulaires d'une politique de mobilité européenne et internationale réussie.

Les partenariats institutionnels

Programme de la Commission européenne Leonardo da Vinci, soutenu par la Région Ile-de-France. En bénéficient, les demandeurs d'emploi franciliens de moins de 35 ans, ayant une expérience professionnelle et des notions de la langue du pays d'accueil. La durée moyenne de stage est de trois mois. Les frais de séjour sont pris en charge par les financements communautaires complétés par des financements régionaux.
Depuis la mise en œuvre du dispositif fin 2004, plus de 900 jeunes demandeurs d'emploi franciliens ont pu effectuer un stage en entreprise en Europe, à la suite duquel **70 % ont retrouvé un emploi ou repris une formation**

La Région Ile-de-France et l'Office Franco-Québecois pour la Jeunesse (OFQJ), partenaires de la mobilité professionnelle des jeunes franciliens vers le Québec. Dans la mesure où la francophonie favorise les échanges entre jeunes des différents pays concernés en évitant le barrage de la langue, l'Office Franco-Québécois pour la Jeunesse est un partenaire privilégié de la mobilité des jeunes d'Ile-de-France.
La Région et l'OFQJ ont signé en mai 2006 une convention visant à renforcer la mobilité professionnelle vers le Québec des jeunes franciliennes et franciliens, qu'ils soient apprentis, demandeurs d'emploi, issus des missions locales, porteurs d'un projet de création d'entreprise.
Cette convention offre à 50 d'entre eux la possibilité d'améliorer leur parcours de formation et d'insertion en effectuant des stages en milieu professionnel, des missions commerciales...

Le Programme Européen Jeunesse en action. La Région est engagée dans un partenariat avec la Direction régionale de la jeunesse et des sports et l'Agence française du programme européen jeunesse en action, afin de mettre en oeuvre des d'actions en faveur des missions locales et des jeunes inscrits qui concourent à développer les actions de mobilité européenne dans le cadre notamment du Service Volontaire Européen (SVE). Des actions de formation et de soutien à l'attention des animateurs et structures de jeunesse sont prévues pour permettre la faisabilité et développer la qualité des projets.

Appel à projets permanent

Sollicitées, par de nombreux partenaires (Missions locales, Centres de Formation d'Apprentis, Etablissements d'enseignement supérieur, Organismes de formation, ANPE, Chambres consulaires, Branches professionnelles…) qui lui font part des besoins croissants en matière de mobilité professionnelle, en Europe ou à l'international, La Région Ile-de-France s'est donné les moyens d'innover en la matière grâce à son

dispositif de soutien aux expérimentations et aux partenariats institutionnels. La Région encourage donc aussi le développement de la mobilité internationale en faveur des étudiants, des publics en formation professionnelle, des apprenties et apprentis en soutenant :

- **les expérimentations pouvant satisfaire des besoins conjoncturels ou non couverts par les dispositifs existants** : aide aux projets innovants, aux projets européens, aux partenariats entre structures de formation, à l'expérimentation de sections européennes, liées à l'accueil et l'envoi des publics visés, au sein d'établissements de formation.

- **le développement de partenariats en faveur de la mobilité professionnelle vers l'Europe ou à l'international, des publics en voie de professionnalisation** : développer les échanges et les actions de mobilité signifie en effet développer les partenariats qui les sous-tendent.

Facteur essentiel d'insertion professionnelle et de développement personnel, en particulier pour les publics en formation professionnelle et apprentissage, La Région Ile-de-France s'est donné les moyens d'une politique ambitieuse de mobilité professionnelle en Europe et à l'international, au service de tous les jeunes Franciliens. Au cœur du développement de la mobilité en Ile-de-France, se trouvent des partenariats de qualité, des partenariats à ouvrir toujours plus largement, y compris en direction des entreprises internationales, particulièrement présentes sur le territoire francilien.

Conseil Régionale d'Ile de France - Unité développement
35 boulevard des Invalides 75007 PARIS

Mobilité européenne et internationale des étudiants
francois-xavier.fourneyron@iledefrance.fr

Mobilité européenne et internationale des apprentis
olivier.leray@iledefrance.fr

Mobilité européenne et internationale des demandeurs d'emploi
Soutien aux expérimentations et partenariats institutionnels
laetitia.quilichini@iledefrance.fr